



LETTRE D'INFOS

du 1^{er} janvier 2021

Chères Neuilloises, cher Neuillois

L'année 2020 se termine enfin... Les membres du conseil municipal et moi-même vous espérons vous et vos proches en bonne santé. Nous vous souhaitons à tous une année 2021 meilleure, saine et pleine de retrouvailles en familles et entre amis...

Au contraire des années passées, vous ne trouverez pas le petit journal de 2020 dans votre boîte aux lettres : la réglementation liée à la protection et la gestion des données personnelles (RGPD) ne nous autorise plus la diffusion des informations dites de l'état civil. De plus, de nombreuses festivités et manifestations n'ont pu se dérouler nous conduisant à avoir trop peu de photographies à partager. Les travaux se sont limités, dans ce contexte, à l'achèvement de ceux engagés en 2019. Nous espérons de tout cœur, même si le début de l'année 2021 s'annonce encore complexe, pouvoir reprendre nos activités et vous retrouver à nouveau.

Les enfants du village n'ont pas été oubliés pour autant. A défaut du loto de la Saint Nicolas, la Neuilloise a organisé un défilé d'Halloween « confiné ». C'est donc une dizaine de photographies de sorcières, squelettes et autres monstres en tout genre qui ont été envoyées par e-mail aux membres de l'association puis imprimées et affichées sur les panneaux de la mairie. Les enfants ont été généreusement récompensés d'un sac de friandises et d'une entrée au laser-game de Bar-le-Duc.

Les plus grands de l'école primaire ont également été mis à contribution avec l'aide de Mme COLMANT, leur enseignante. C'est avec leur plus belle plume qu'ils ont rédigé des messages à nos aînés isolés. Cela a d'ailleurs fait l'objet d'un bel article dans l'Est Républicain.

Nos aînés ont aussi été visités ou contactés par des membres du conseil municipal à l'occasion de la canicule cet été et en début de reconfinement. Nous restons à votre disposition si vous en éprouvez le besoin. N'hésitez pas...

Pour rappel, la mairie reste ouverte aux horaires habituels. Marion Michel, notre secrétaire vous accueillera le lundi et mardi de 8h00 à 9h30 et le jeudi de 16h30 à 18h30. La mairie reste également joignable par téléphone au 03 29 78 51 87 ou par e-mail à mairie-de-neuille-sur-ornain@wanadoo.fr. J'en profite également pour vous rappeler la mise en ligne du site internet de la commune à l'adresse :

<https://neuille-sur-ornain.fr>

Le contenu du site s'enrichira au fil des mois à venir, mais vous pouvez déjà y retrouver l'actualité de la commune. Pensez à activer les notifications pour ne manquer aucune nouvelle.

Dans le contexte actuel, la cérémonie des vœux et le partage de la galette des rois ne pourront malheureusement pas avoir lieu, nous trouverons cependant l'occasion de nous retrouver lors d'un moment convivial dès que les conditions sanitaires le permettront. Les diplômés 2020 et les gagnants des maisons décorées recevront donc leurs prix dans un temps restreint.

Nous vous renouvelons à nouveaux tous nos vœux pour l'année 2021. Prenez soin de vous et à très bientôt.

Cordialement.

Pour l'ensemble du Conseil Municipal
Le Maire, Christophe MAGINOT



ADRESSE POSTALE : Mairie – 1 place de la Mairie 55800 NEUVILLE-SUR-ORNAIN
Téléphone : 03 29 78 81 57 – Email : mairie-de-neuille-sur-ornain@wanadoo.fr
Permanences : les lundis et mardis de 8h00 à 9h30 et les jeudis de 16h30 à 18h30

Permanences téléphoniques: les lundis de 8h00 à 11h45, les mardis de 8h00 à 11h45 et de 14h00 à 16h30 et les jeudis de 8h00 à 11h45 et 14h00 à 18h30